

tableau de présence, le premier ministre a eu une remarque désinvolte au sujet de la circonscription de Crowfoot. (*Exclamations*)

Il peut dire tout ce qu'il lui plaît au sujet du représentant de la circonscription de Crowfoot mais il devrait, tout comme la Chambre d'ailleurs, tenir cette circonscription en aussi haute estime que toutes celles qui sont représentées ici. (*Applaudissements*)

Je demanderais au premier ministre de retirer ses paroles à propos de cette très importante circonscription de notre pays.

M. l'Orateur: A l'ordre. J'ai pris note de la question de privilège.

L'AIDE EXTÉRIEURE

LE NIGÉRIA—L'EMPLOI DIFFÉRÉ DES AVIONS HERCULES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Peut-il nous dire où en sont les choses en ce qui concerne l'avion Hercules destiné à soulager les victimes de la tragédie du Nigéria et du Biafra?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, juste avant d'entrer à la Chambre, j'ai cherché à savoir si des faits nouveaux s'étaient produits depuis hier, alors que le premier ministre nous a fait part de la situation, et l'on m'a dit que non. La Croix-Rouge internationale n'a pu encore obtenir l'autorisation nécessaire du nouvel État indépendant de la Guinée équatoriale ou des autorités biafraises pour le vol de notre avion en territoire biafra. Cela ne tardera pas, j'espère. Quant à la possibilité d'un pont aérien en territoire nigérian, grâce à l'avion canadien, on continue d'éprouver des difficultés en ce qui concerne les champs d'aviation près du front, aux mains des troupes fédérales.

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures le sait probablement, le député d'York-Sud a demandé hier si le gouvernement ne songerait pas à mettre les avions à la disposition d'autres organismes de secours, par exemple les églises, etc., qui exercent leur activité à Sao Tome. Le premier ministre a laissé entendre que cette initiative ne serait peut-être pas sage en ce moment, mais le gouvernement songe-t-il à mettre d'autres

[M. Horner.]

avons à la disposition de ces organismes, afin que les secours, puissent être fournis au Biafra à partir de Sao Tome.

L'hon. M. Sharp: Je crois que ce serait prématuré à l'heure qu'il est. Nous espérons encore que la Croix-Rouge internationale pourra prendre les dispositions. A mon avis, il est préférable que les intéressés travaillent de concert avec l'organisme approuvé par tous.

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, cette question complémentaire s'adresse aussi au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Vu la difficulté que l'on éprouve à obtenir la permission d'établir un pont aérien depuis Fernando Po, le ministre a-t-il consulté la Croix-Rouge à propos de la déclaration du ministre des Affaires étrangères du Nigéria selon laquelle on ne mettrait aucun obstacle aux vols d'avions canadiens en provenance de Sao Tomé, organisés par les Églises, si la Croix-Rouge surveillait l'opération, ou du moins s'en occupait.

L'hon. M. Sharp: Oui, monsieur l'Orateur; je me suis renseigné au sujet de cette déclaration. Jusqu'à maintenant, je n'ai pu en établir la véracité, mais je poursuis mon enquête.

M. Brewin: Le ministre voudrait-il bien s'entretenir avec son secrétaire parlementaire qui était présent lorsque cette déclaration a été faite à plusieurs députés.

M. MacDonald: Le ministre n'a peut-être pas bien entendu ma question. Il ne s'agissait pas de se passer maintenant des services de la Croix-Rouge, mais de savoir si notre gouvernement s'occupe de mettre ces avions, selon la formule ébauchée par le député de Greenwood, à la disposition des organismes de secours qui, la nuit, effectuent des opérations de secours au Biafra depuis la base de Sao Tomé.

L'hon. M. Sharp: Je crois tout de même souhaitable de nous en tenir aux dispositions approuvées avant de prendre quelque autre mesure. Je n'écarte pas l'autre possibilité mais nous devrions, ce me semble, travailler de concert avec la Croix-Rouge internationale tant que ses dispositions seront satisfaisantes aux yeux du gouvernement militaire fédéral.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, le ministre nous dirait-il